

# La Lettre du BONNEVALAIS

## LE NOUVEAU GIRATOIRE DE LA RN 10



#13 Janvier 2026

[www.comcomdubonnevalais.com](http://www.comcomdubonnevalais.com)





## EDITORIAL

**Joël Billard**

Président de la Communauté de Communes du Bonnevalais  
Conseiller départemental

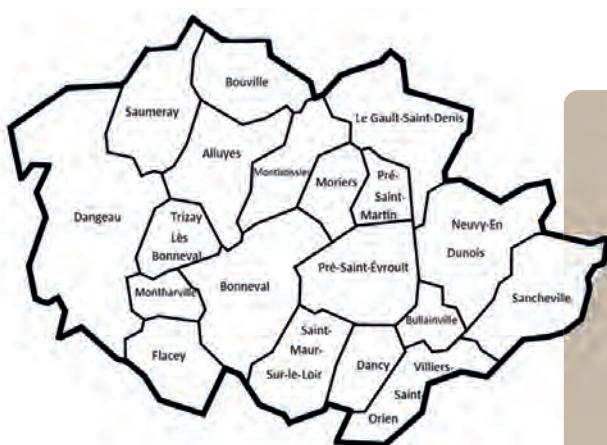
# UN TERRITOIRE QUI AVANCE

À l'aube de cette nouvelle année, je voulais avant toute chose, vous adresser tous mes voeux- santé, travail, sérénité- pour vous et ceux qui vous sont chers. Tout comme vous, je sais le contexte national incertain et l'état du monde, mais tentons, à notre niveau, de combattre la sinistre et d'aller de l'avant pour rendre notre quotidien plus doux et plus solidaire.

Dans quelques semaines, les élections municipales seront là, échéance majeure de notre vie démocratique, qui nous oblige, nous élus, à demeurer le plus neutre possible dans notre expression. Cela ne nous empêche pas de vous informer de dossiers en cours sur le territoire et de leurs évolutions.

C'est pourquoi au fil des pages de cette nouvelle édition de la lettre du Bonnevalais, nous revenons : sur la mise en circulation du très attendu giratoire sud aménagé sur la RN 10, au niveau de la Zone de la Louveterie, sur le fonds de concours destiné à booster l'investissement des communes, sur les travaux menés à la piscine visant l'avènement de bassins extérieurs et de meilleures performances énergétiques à travers le photovoltaïque, sur le futur centre enfance ou sur les premiers pas du conseil communautaire des jeunes.

Le 1<sup>er</sup> janvier, nous avons en outre pris une nouvelle compétence, celle de l'assainissement collectif qui concerne six communes : Alluyes, Bonneval, Bouville, Dangeau, Le Gault-Saint-Denis et Saumeray. Elle nous permettra de travailler en commun pour améliorer nos performances en partageant notre technicité au service de tous. Les derniers mots de cet édito seront pour les élus qui ont siégé ces six dernières années au Conseil communautaire. Je tiens à les remercier pour le temps consacré au territoire, et pour la sérénité dans laquelle nous avons pu travailler au bien commun.



**Communauté de Communes du Bonnevalais**  
19 rue Saint-Roch 28800 Bonneval  
02 37 47 32 56

**19 communes - 12 831 habitants**  
**46 conseillers communautaires**

Accueil du public du lundi au vendredi  
de 8h 30 à 12h et de 13h45 à 17h.  
Fermé au public le mardi.



## MOBILITÉS

# COVOITURAGE ET AUTOPARTAGE

Dans le monde rural, la mobilité reste un défi du quotidien avec en toile de fond, les contraintes économiques liées aux déplacements et la préservation de la planète à travers la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Le covoiturage et l'autopartage bénéficient d'un coup de pouce dans le Bonnevalais.

Depuis quelques années, le covoiturage organisé ou spontané s'est certes imposé, mais il reste beaucoup à faire pour l'amplifier. Sur le territoire, les élus, conscients de la marche à gravir, ont pris l'initiative.



Dans un premier temps, un partenariat a été conclu avec la plateforme BlaBlaCar Daily. Développer une offre de mobilité alternative à la voiture individuelle, favoriser la mise en relation entre covoitureurs, garantir la sécurisation des trajets et la traçabilité des paiements grâce aux engagements de BlaBlaCar Daily : tels ont été les objectifs qui ont guidé les élus.

Concrètement, la Communauté de communes s'engage à soutenir financièrement les trajets de covoiturage réalisés sur son territoire via la plateforme BlaBlaCar Daily, à hauteur de 2 euros par trajet, dans la limite de 7 500 trajets par an, soit un montant total de 15 000 euros TTC d'incitation au covoiturage. Par ailleurs, une somme de 8 000 euros a été versée à BlaBlaCar Daily pour la mise en œuvre, l'animation et le reporting du dispositif mis en place depuis le 1er octobre.

### Trois voitures à disposition

Parallèlement à ce coup de pouce au covoiturage, la Communauté de communes du Bonnevalais s'est rapprochée de la Région qui promeut à travers Rémi + un dispositif d'autopartage. C'est ainsi que dans quelques semaines, trois voitures électriques seront mises à disposition sur trois sites du territoire : la gare de Bonneval, sur le parking de la salle des fêtes de Dangeau et celui de la mairie de Sancheville.

Là encore, via une application et la création d'un compte (Rémi + autopartage) on pourra retenir l'une d'elles à la journée (6h/22h, 12 euros) ou à la demi-journée (6h/12h30 ou 13h30/22h, 6 euros). Sur place, un véhicule électrique avec une autonomie de 300 kms vous attendra, dans lequel vous pourrez monter après avoir eu accès à une boîte à clé reliée électriquement à la borne de recharge. À noter que la Communauté de communes a financé l'un des trois véhicules via le CRST (Contrat régional de solidarité territorial) du Pays Dunois. Pour les élus, il s'agissait de mettre en place une offre équilibrée sur l'ensemble du territoire.



### DES TOTEMS COMME UN SIGNE D'APPARTENANCE

C'est une évidence, le développement économique est la compétence première de la Communauté de communes. Les élus entendent le montrer, et permettre à chacun d'en avoir conscience. Cette affirmation destinée à conforter une dynamique passe par une meilleure lisibilité et visibilité des Zones d'Activités.

« Pour beaucoup, les Zones d'Activités étaient identifiées comme dépendant de la seule commune de Bonneval. Or, elles sont bien sous l'égide de la Communauté de communes » martèle un élu. C'est pourquoi des totems aux couleurs du territoire viennent d'être installés aux entrées des trois Zones du territoire : celles de la Louveterie et de la Saint Gilles (toutes deux situées à Bonneval) et celle des Ouches de Pialou, à Sancheville.

La Communauté de communes du Bonnevalais affiche ainsi son identité, comme un signe d'appartenance pour mieux rayonner.

# L'UCIA RAYONNE DÉSORMAIS SUR LE BONNEVALAIS



Sébastien Fouré, le patron du « Chai Robert », désormais à la tête de l'UCIA du Bonnevalais.

Élu à la tête de l'UCIA de Bonneval en début d'année, Sébastien Fouré, son nouveau président, vient de lui faire accomplir un virage radical.

Désormais, l'association ne se cantonnera plus sur la seule ville de Bonneval, mais entend rayonner sur les 18 autres communes du territoire, et s'ouvrir aux artisans et industriels, d'où sa nouvelle appellation « UCIA du Bonnevalais, commerces et talents ».

Cette évolution est en fait le fruit de l'expérience et du parcours de Sébastien Fouré. Né à Dreux, commerçant dans l'âme, il a ouvert une première affaire à Voves, une cave baptisée « Le tire-bouchon », qu'il a tenu pendant sept ans. Soucieux de s'ouvrir à la vie locale, il a déjà présidé l'UCIA de la commune de ses débuts professionnels. En 1999, Sébastien Fouré a rejoint Bonneval pour poursuivre sa carrière de caviste au « Chai Robert » qui a déménagé il y a deux ans dans la Zone de la Louveterie.

Dans ses nouveaux locaux, lumineux et fonctionnels, Sébastien Fouré a développé un concept qui allie vente, dégustation, et convivialité à travers un espace dédié. Membre de la CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie) d'Eure-et-Loir, dont il a été membre du bureau, il a été élu tout naturellement à la tête de l'UCIA de Bonneval.

## **« Concentrer les talents et créer une dynamique de territoire »**

« Pour moi, les UCIA à l'ancienne ont vécu. Il est temps de les faire évoluer en une sorte de clubs d'entreprises qui reflètent une dynamique de territoire, et concentrent les talents », développe-t-il. Pour l'heure, la nouvelle UCIA fédère une soixantaine d'adhérents qui entendent développer de nouvelles propositions. Si en fin d'année, un calendrier de l'Avent et des lots quotidiens, complétés de chèques cadeaux, ont résonné comme des actions traditionnelles toujours prisées des consommateurs, des actions nouvelles sont prévues.

Sébastien Fouré entend en effet organiser, avec son équipe, des soirées économie pour se rencontrer et s'informer autour de problématiques comme la transmission ou l'énergie. Des visites d'entreprises seront également programmées. Pas de doute, une nouvelle dynamique s'opère sur le territoire.



## **COMMERCE DE PROXIMITÉ**

### **EMILIE GOUPIN SOUTENUE PAR LE TERRITOIRE**

Cela faisait 18 ans qu'Emilie Gouin, qui vit entre Illiers-Combray et Courville-sur-Eure, travaillait comme salariée dans le même **salon de coiffure, à Dangeau, connu sous l'enseigne « Dangeau coiffure »**. Quand sa patronne lui a annoncé sa décision de passer le flambeau, Emilie Gouin a saisi l'occasion et repris le salon.

S'il a compté jusqu'à trois coiffeuses, Emilie travaille désormais seule, mais ne boude pas sa satisfaction d'accueillir une clientèle fidèle et familiale. « Je connais toutes les familles » révèle-t-elle. Après avoir rénové tout l'intérieur du salon lors de sa reprise, en avril dernier, elle va refaire les extérieurs dans les prochaines semaines.

Autant dire qu'elle apprécie le **coup de pouce de la Communauté de Communes en lien avec la Région**, qui lui a attribué une enveloppe de **4 980 euros au titre du fonds de partenariat économie de proximité**.

⌚ Dangeau coiffure  
📞 02 37 96 77 75



RN10

## CE GIRATOIRE TANT ATTENDU

Pour beaucoup, c'est un très beau cadeau de Noël pour le territoire. Le 17 décembre dernier en effet, le giratoire de la Louveterie, situé sur la RN10, à l'entrée sud de Bonneval, a été mis en service.

L'aboutissement d'un travail de longue haleine pour les élus et les services qui œuvrent au développement du Bonnevalais. Il complète le giratoire nord aménagé il y a quelques mois par l'État pour sécuriser l'entrée nord de Bonneval et la desserte de la Zone Saint-Gilles. Dès la création de la Zone de la Louveterie (au sud) en 2010, la nécessité d'un accès facilité s'est posée. Dans un premier temps, l'échangeur a fait l'affaire, mais le développement de la Zone a imposé l'idée d'un giratoire.

Pendant des années, au prix d'un lobbying constant, les élus l'ont revendiqué pour améliorer la fluidité du trafic, et par là même séduire de nouveaux porteurs de projets. Au final, le ministère des transports a enfin donné son accord, d'autant que le nouveau giratoire est porté seulement par la Communauté de communes du Bonnevalais. Son coût est de 1,3 million d'euros.

de la commercialisation de la Zone de la Louveterie. En effet, si 300 000 euros ont été financés à part égale par le Bonnevalais et le Département, Terra Nobilis participe pour le reste à charge.

Pour les élus, ce giratoire était la condition du rayonnement futur du secteur. Une grande surface alimentaire conditionnait son implantation à cette desserte, de même qu'une société de logistique avec laquelle Terra Nobilis est en négociation. Le développement de cette Zone devrait être de nature à permettre de nouvelles ressources fiscales à la Communauté de Communes, et donc plus de sérénité et de visibilité dans son action au bénéfice de tous. Avec deux giratoires désormais en service, Bonneval rattrape son retard, elle qui était l'une des rares villes traversées par la RN10 à ne pas disposer de tels aménagements.

### De belles perspectives

Pour mener à bien le chantier, les élus ont bénéficié du concours financier décisif du promoteur (Terra Nobilis) en charge

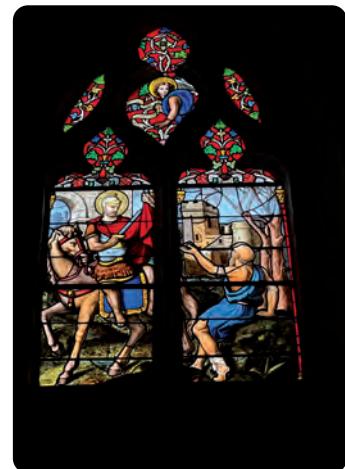
## FONDS DE CONCOURS

# 200 000 EUROS DÉDIÉS AUX INVESTISSEMENTS DES COMMUNES

Destiné à aider les communes dans leurs investissements, le fonds de concours est un outil précieux dans la construction d'une identité et d'une solidarité territoriale.

La situation financière du Bonnevalais s'améliorant, le fonds de concours a été remis en selle par les élus qui ont voté en juin 2025, lors du conseil communautaire, une enveloppe de 200 000 euros, en sachant que dans le temps cette somme pourra évoluer. Pour l'attribution de ce fonds de concours, un règlement a été adopté, énumérant des critères précis et un dénominateur commun : l'investissement qui doit venir en complément d'autres subventions. Cette année, **onze communes sur dix-neuf en ont bénéficié pour un montant total de 192 592 euros**. Réfection de voirie, rénovation de logements communaux ou de salles des fêtes, restauration d'églises ou du petit patrimoine : tels sont les types d'investissements portés par les communes à travers ce fonds de concours.

La plus grosse enveloppe va à Bonneval (54 256 euros) afin d'isoler la mairie et le siège de la Communauté de communes, et la moins importante à Montharville pour des travaux de restauration du petit patrimoine (3 147 euros).



Neuvy-en-Dunois a bénéficié d'une aide à la restauration de son église, et de ses vitraux.



À Bouville, c'est la transformation de la salle polyvalente qui est soutenue par le fonds de concours.

## LE FONDS DE CONCOURS EN CHIFFRES

**192 595,80 € de subventions accordées  
11 communes concernées et 12 projets**

### Bonneval

- Isolation de la Mairie de Bonneval et du siège de la Communauté de Communes

### Bouville

- Réfection de la toiture de l'Église
- Rénovation de la salle polyvalente

### Bullainville

- Travaux d'amélioration de l'éclairage public sur l'ensemble de la commune

### Dangeau

- Travaux de voirie communale

### Flacey

- Travaux sur diverses routes de la commune

### Montharville

- Travaux restauration petit patrimoine

### Neuvy en Dunois

- Restauration de l'Église St Martin

### Saint Maur sur le Loir

- Rénovation de logements communaux

### Sancheville

- Réfection des trottoirs et caniveaux diverses rues du Boura et Hameau de Boissay

### Saumeray

- Achat tracteur tondeuse

### Villiers Saint Orien

- Rénovation de la salle des fêtes

## QUALITÉ DE L'EAU

# L'INTERCONNEXION DES RÉSEAUX PASSE PAR UNE TAXE



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, l'ensemble des usagers de la Communauté de communes s'acquitte d'une taxe de 37 €/semestre (74 € /an). Celle-ci est indispensable à l'équilibre du budget de l'eau et permet de mener à bien le chantier d'interconnexion des réseaux.

Le sud eurélien était confronté depuis plusieurs années à une eau dépassant le seuil réglementaire de 50 mg de nitrates par litre. Face aux directives européennes, l'État menaçait de restreindre l'octroi de permis de construire afin de ne pas exposer davantage la population à une eau de mauvaise qualité.

La Communauté de communes a donc engagé une politique ambitieuse avec la construction d'une usine de dénitrification et l'interconnexion des réseaux, garantissant une eau de qualité. Ce programme représente un investissement d'environ 20 millions d'euros. Afin d'équilibrer le budget et d'honorer la dette sans augmenter le prix du mètre cube, les élus ont opté pour cette taxe. La mobilisation collective pour une eau de qualité constitue un enjeu majeur pour le territoire du Bonnevalais.

## NOUVELLE TAXE LIÉE À L'EAU ET À LA PARTICIPATION AUX RÉSEAUX D'EAU : POURQUOI ?

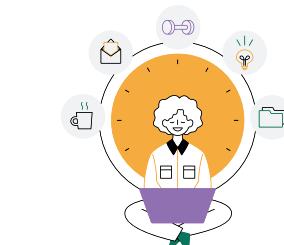
### 1 Une contribution de 37€HT

par semestre apparaît sur votre facture d'eau depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025.



### 4 Date limite : 31 décembre

Sans ces travaux : plus de 20 millions d'euros, il ne serait pas possible de délivrer de nouveaux permis de construire, ni pour l'habitat, ni pour le développement économique.



### 2 Cette taxe a été décidée

Par les élus communautaires pour financer un chantier majeur : le raccordement de toutes les communes du Bonnevalais à l'usine de dénitrification afin de respecter un contentieux européen sur la teneur en nitrates.

### 5 Et après ?

La CDC a repris en 2020 la compétence de distribution de l'eau. Les réseaux parfois âgés de plus de 90 ans, doivent être renouvelés (nouvel investissement estimé à 20 millions d'euros). Ces travaux seront étalements autant que possible, mais pourront à terme impacter le prix de l'eau.

### 3 Pourquoi une taxe

et non une hausse du prix de l'eau ?

- Pour préserver le prix du mètre cube soit 2.90 € HT en 2025, identique en 2024.

Les élus ont choisi de créer une contribution forfaitaire, qui s'applique à tous les abonnés, quel que soit leur niveau de consommation.



### 6 Pour info

Le budget du service de l'eau doit être voté en équilibre et financé uniquement par les recettes issues des abonnements et consommations.

# LE PHOTOVOLTAÏQUE FAIT BAISSE LA FACTURE DE 40%

À l'océanide, tous les clignotants sont au vert. Après la géothermie qui représente une alternative au gaz, et permet de chauffer les bassins, c'est le photovoltaïque qui fait son apparition pour limiter la consommation d'électricité.



Ces derniers mois, 712 panneaux représentant une surface de 1417 m<sup>2</sup> ont en effet été installés sur un vaste terrain situé de l'autre côté de l'allée permettant d'accéder à la piscine. Pour les amateurs de chiffres, ces panneaux sont appelés à produire 304 423 kWh par an, avec une puissance installée de 299 040 Wc. 87% sera auto consommée et même 96% à l'horizon 2027.

Les élus et le responsable du site mettent également en avant les émissions de CO<sup>2</sup> évitées (152 211 kg par an) mais aussi les économies escomptées. « Notre facture annuelle d'électricité avoisine les 200 000 euros, le recours au photovoltaïque va nous permettre des économies à hauteur de 40%, avec une facture qui pourrait désormais avoisiner les 160 000 euros », résume Aurélien Martin, le responsable du bassin.

## Bientôt les bassins extérieurs

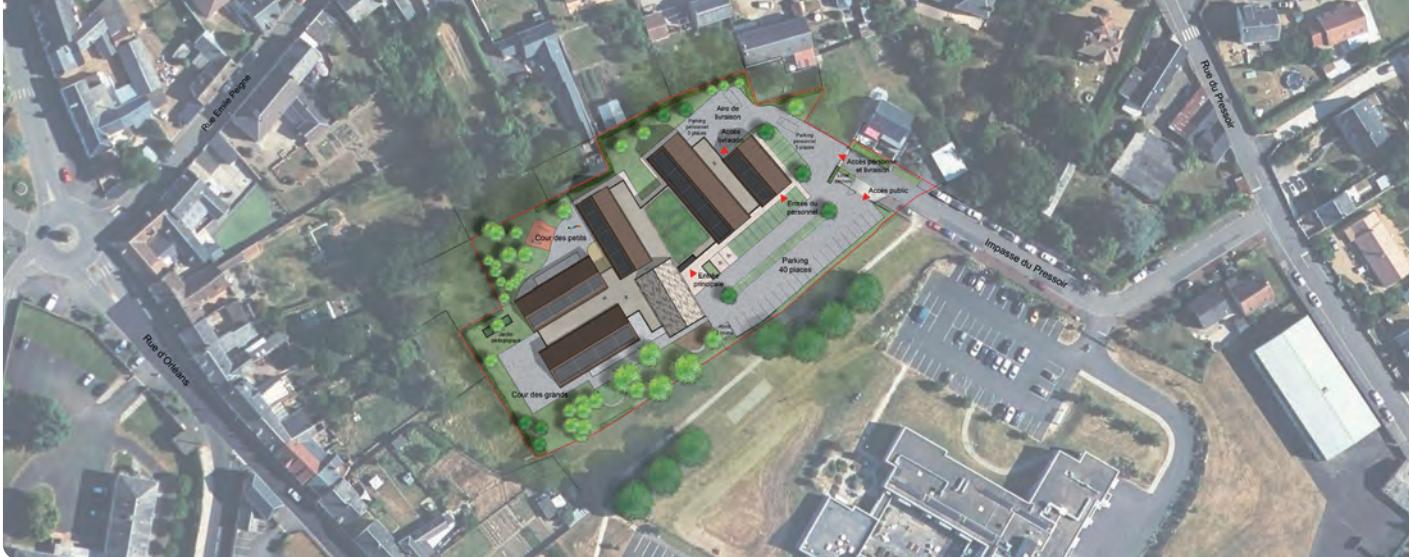
Le coût total de l'opération aura été de 352 492 euros, avec un retour sur investissement attendu de six ans. Après la pose d'une clôture, l'ensemble des panneaux est opérationnel depuis la fin de l'année dernière, faisant du complexe aquatique Bonnevalais le seul à être alimenté par l'énergie solaire dans le département.

À l'Océanide, l'année démarre donc sous les meilleurs auspices puisque les travaux de deux bassins extérieurs, l'un ludique et l'autre réservé à la nage, complétés d'un mur d'escalade et d'un toboggan, débuteront dans quelques semaines, pour une mise en service en 2027. Et comme un bonheur ne vient jamais seul, l'équipe de l'Océanide n'est pas peu fière d'afficher ses bons résultats 2025 avec une fréquentation en hausse de 3%, soit 80 000 entrées dans l'année, et une progression parallèle

des recettes de 4%. Comme quoi, les clignotants sont bel et bien en vert à l'Océanide, l'un des bassins phares du département.

**712 PANNEAUX ONT ÉTÉ INSTALLÉS SUR UN TERRAIN JOUX-TANT LE COMPLEXE AQUATIQUE**

**LES DEUX BASSINS EXTÉRIEURS SERONT MIS EN SERVICE AU PRINTEMPS 2027**



Le futur Centre Enfance privilégiera l'esprit village.

## ENFANCE JEUNESSE

# LE FUTUR CENTRE ENFANCE SE DESSINE

C'est un gros projet du mandat, et un travail de longue haleine qui est en train de se concrétiser. Après des mois de réflexions et d'études, le dossier du futur Centre Enfance se dessine, qui devrait aboutir à l'ouverture d'un nouveau centre au début 2028.

Pour mémoire, le Centre Enfance actuel situé sur les hauts de Bonneval, impasse du Pressoir, ouvert en 2008, montrait depuis quelques temps des signes de faiblesse, se traduisant concrètement par des fuites importantes lors des intempéries. Le Pôle, rappelons-le, accueille des enfants de moins de 12 ans en crèche, en accueil de loisirs, ou les acteurs des relais petite enfance.

La structure composée de modulaires a fait l'objet il y a deux ans d'une étude réalisée par un cabinet d'experts. Il a été constaté une fragilité importante de l'ossature des bâtiments. Dans un premier temps, les élus ont penché pour une réfection de l'isolation, mais une réflexion plus approfondie les a incités à reconstruire le pôle. « Cette décision est apparue comme la meilleure réponse face aux enjeux énergétiques, de normes et pour répondre aux besoins des familles », estime Damien Zéphirin, responsable du Pôle Éducation et Culture à la Communauté de Communes.

À partir de là, un AMO (Assistant à Maître d'Ouvrage) a été mandaté pour travailler à la faisabilité du projet tant technique que financière. Après avoir tenu compte de critères comme l'accessibilité, l'environnement ou le stationnement, le choix a été fait en 2024 de démolir les locaux actuels et de reconstruire sur place. « C'est un site qui plaît aux familles d'autant qu'il est situé au bout d'une impasse, répondant du même coup aux impératifs de sécurité » affirme Damien Zéphirin.

### Pour un coût d'environ 6 millions d'euros

En juillet dernier, c'est le cabinet chartrain YDA architecture, dirigé par Yolaine Didou, qui a été sélectionné pour dessiner le futur Pôle. Ce sera au final un Pôle articulé autour de plusieurs bâtiments, dans l'esprit village, avec d'un côté la restauration et l'administration, et de l'autre la crèche et des accueils de loisirs réservés pour l'un aux plus grands et pour l'autre, aux petits, et avec au cœur du site un espace pour la jeunesse.

La phase d'appels d'offres pour choisir les entreprises est en cours, qui débouchera sur un début de chantier en septembre 2026 et une fin en mars 2028. Dans une phase transitoire, des modulaires loués seront installés sur le parking du gymnase (route d'Orléans) pour accueillir les enfants en crèche. Une convention a été passée avec l'EHPAD tout proche pour la restauration des petits, qui incitera à créer du lien intergénérationnel avec les résidents. Pour l'accueil de loisirs, les moins de 6 ans bénéficieront des locaux de l'école maternelle de Bonneval, et plus de 6 ans, de ceux de l'école élémentaire. Le coût du futur Pôle Enfance est estimé autour de 6 millions d'euros.



# UNE PREMIÈRE EN EURE-ET-LOIR

## CRÉATION D'UN CONSEIL COMMUNAUTAIRE JEUNESSE



Les élus du Conseil communautaire Jeunesse planchent déjà sur quelques beaux projets

Infos +  
07 62 55 48 79  
[jeunesse@cdcdubonnevalais.fr](mailto:jeunesse@cdcdubonnevalais.fr)

C'est une première dans le département, le Bonnevalais compte désormais un Conseil communautaire Jeunesse. Un chantier mené par Amélie Farault, chargée de coopération pour le service aux familles, et Mathieu Bence, responsable du Pôle Jeunesse.

Le conseil Jeunesse était inclus dans les objectifs de la Convention Territoriale de Service aux Familles passée avec la CAF (Caisse d'Allocations Familiales). En milieu d'année dernière, Amélie Farault et Mathieu Bence ont bâti les fondations d'une instance qui se veut ouverte aux 11-17 ans, qui habitent sur le territoire du Bonnevalais et qui ont envie de s'investir pour l'avenir. Au terme d'une campagne de promotion active, via les réseaux sociaux et des réunions d'information menées au collège et au siège de la Communauté de communes, sept jeunes (entre 11 à 14 ans) ont manifesté le désir de siéger dans ce premier Conseil communautaire du Bonnevalais.

### Déjà des projets

Une première réunion s'est tenue le 22 novembre. Six des sept conseillers jeunes étaient présents, représentant les communes de Bonneval, Flacey, Le Gault-Saint-Denis, Saint-Maur-sur-le-Loir, Sancheville et Villiers-Saint-Orien. À l'ordre du jour de ce premier conseil : la présentation de l'instance de la Communauté de communes, l'élaboration d'un règlement intérieur et des échanges autour des premières idées de projets. D'ailleurs, les projets proposés ont été : l'organisation d'une grande compétition sportive, la mise en place d'un transport pendant les vacances pour aller chercher les jeunes, l'organisation d'activités dans les City-stades ou la création d'un projet en lien avec l'adoption et la protection animales. Les jeunes élus se retrouveront dès ce début d'année pour mettre justement en chantier leurs projets.

## RESSOURCES HUMAINES

### UNE JOURNÉE POUR S'INSPIRER, SE RESSOURCER ET SE SURPASSER

Dans une démarche constante d'amélioration de la qualité du service public, la Communauté de communes du Bonnevalais place la qualité de vie au travail au cœur de ses priorités. Convaincue que le bien-être des agents est un levier essentiel de l'engagement et de la qualité du travail rendu aux usagers, elle poursuit ses actions innovantes en ce sens.

Après l'opération « Vis ma vie » menée l'hiver dernier (voir La Lettre du Bonnevalais n°12), qui avait permis aux agents d'échanger leurs postes afin de mieux comprendre les contraintes et les réalités de chacun, une nouvelle étape a été franchie le 16 juin

avec l'organisation d'une journée entièrement dédiée au bien-être au travail.

Accueillis à l'Océanide, les agents ont partagé un déjeuner offert par le COS (Comité des Œuvres Sociales), favorisant les échanges et la convivialité. La journée s'est ensuite articulée autour de nombreuses animations et ateliers, pensés pour contribuer à l'épanouissement professionnel et personnel des participants.

Placée sous le signe de la détente et du partage, elle a contribué à renforcer la cohésion entre les agents, à améliorer leur bien-être au quotidien et, par ricochet, à favoriser un travail plus serein, plus



efficace et de meilleure qualité. Au total, 60 agents ont participé à cet événement, illustrant l'engagement de la collectivité à investir durablement dans la qualité de vie au travail, au bénéfice direct de la qualité du service rendu.

## **RETOUR EN IMAGES**



### **«CULTIVONS L'EAU»**

Le 13 septembre dernier, dans le parc de l'hôpital Henri Ey, les agriculteurs du Bonnevalais ont organisé une opération destinée à présenter leurs pratiques en matière protection de l'eau potable. Depuis 2017, ils mènent des actions volontaires sur l'aire d'alimentation de captage (AAC) des Prés Nollets.

Au programme : un parcours-enquête explorant le cycle de l'eau, une découverte des pratiques agricoles alternatives (cultures intermédiaires, protection des cultures) et une sensibilisation aux gestes écoresponsables des particuliers.

### **FÊTE DU BONNEVALAIS**

Le 21 juin, Le centre-ville de Bonneval s'est animé pour accueillir la première fête du Bonnevalais, un rendez-vous convivial pour confirmer l'identité du territoire. Dans une ambiance festive, de nombreuses animations ont rythmé la journée avec notamment des jeux pour enfants, des sculptures sur ballon, des ateliers bien-être, avec en prime une tombola. Le réseau des entreprises était bien présent. Les amateurs de vélos ont profité des échappées à vélo, une balade conviviale de 17 kilomètres «Sur la route de Trompe-Souris».



### **BOURSE TOURISTIQUE**

Le mardi 25 mars, la Maison Vilar de Bonneval a accueilli la bourse touristique annuelle, événement qui marque l'ouverture de la saison touristique organisée par le Grand Châteaudun.

Cette rencontre professionnelle réunit l'ensemble des acteurs du tourisme local : Offices de tourisme, musées, hébergeurs et sites touristiques qui se retrouvent pour une journée dédiée aux échanges et au partage d'informations.

L'objectif est simple mais essentiel : permettre aux différents partenaires de se rencontrer, d'échanger leur documentation, leurs supports de communication, et de préparer ensemble la saison touristique à venir. C'est l'occasion pour chacun de présenter ses nouveautés, ses offres et ses événements prévus pour l'année.



## TOURISME

# L'OFFICE DE TOURISME VOUS ACCUEILLE RUE ALCIDE HAYER

Changement d'adresse pour l'Office de Tourisme du Bonnevalais qui a quitté en octobre, le cœur de la ville, et le pied de l'église, pour rejoindre la rue Alcide Hayer.

Le nouvel espace est intégré dans un ensemble qui était encore il y a quelques années, la maison de retraite de Bonneval, l'ancien Hôtel Dieu. En remontant le temps, et en se référant à l'Abécédaire publié par l'historien local Marc Guillemin, on apprend que l'Hôtel Dieu était à l'origine un lieu où s'exerçait l'hospitalité hors les murs de la ville. Transféré près de la porte Saint Roch à la fin du 15<sup>e</sup> siècle, l'Hôtel Dieu devint successivement hospice, hôpital, maison de retraite et désormais Office de Tourisme. Le nouveau mobilier contribue au confort d'un lieu dominé par l'histoire et les vieilles pierres. À l'arrière, on devine la présence d'un grand bâtiment (l'hospice d'antan) qui accueillera dans quelques temps « la maison des artisans » pour des expositions temporaires et permanentes, ainsi que des démonstrations.

Au sein du nouvel Office de Tourisme, Dorothée Gasselin, responsable, et Maud Mehaye, chargée de communication, sont à l'écoute des visiteurs et touristes de passage pour les orienter et renseigner sur les richesses patrimoniales et touristiques du Bonnevalais, et plus largement de l'Eure-et-Loir. Avec ce déménagement, le tourisme s'offre une nouvelle vitrine.

Office de Tourisme du Bonnevalais  
1 rue Alcide Hayer à Bonneval

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h  
et de 13h 30 à 17h

Fermé mardi et jours fériés  
02 42 06 06 76

## VISITES THÉÂTRALISÉES DE VÉRONIQUE DOMAGALSKI

- ✓ vendredi 24 avril - 17h30 : Le Printemps de Marie Dentelle
- ✓ vendredi 15 mai - 17h30 : Raconte moi l'histoire de Bonneval
- ✓ vendredi 26 juin - 17h30 : les bâtisseurs
- ✓ vendredi 28 août - 16h (de 3 à 6 ans) thème à définir
- ✓ vendredi 28 août - 20h30 : Légendes et illuminations
- ✓ vendredi 30 octobre : 17h30 : Halloween
- ✓ mercredi 23 décembre - 17h30 : Raconte moi Noël

Sur réservation à l'office de Tourisme du Bonnevalais.

Enfants jusqu'à 12 ans : 4€

Enfants à partir de 13 ans et adultes : 6 €

## CONCOURS PHOTO REGARD SUR LE BONNEVALAIS

Captez l'essence de notre territoire !  
Sortez vos appareils photo !



Amateurs ou passionnés de photographie, préparez-vous : un concours photo sera lancé au mois de mai sur le thème «Regard sur le Bonnevalais». Un concours ouvert à tous. Que vous soyez photographe confirmé ou simple amateur ce concours est fait pour vous.

L'objectif ? Capturer votre vision du Bonnevalais à travers votre objectif : paysages, patrimoine, scènes de vie, détails insolites... Laissez parler votre créativité et votre sensibilité pour révéler la beauté et l'authenticité de notre territoire.

Restez connectés !

Le lancement officiel aura lieu en mai 2025.

Toutes les informations pratiques (modalités de participation, règlement, dotations) seront communiquées prochainement.  
En attendant, ouvrez l'œil !